

MAI - JUIN  
2025

M | A | T | E | X | P | O | 2 | 0 | 2 | 5

# Embuild

Magazine

*Le mensuel de l'entrepreneur et de l'installateur*

*Une publication d'Embuild • Avenue des Arts 20, 1000 Bruxelles • Bureau de dépôt Gent X • €6*

DOSSIER  
**LA PROBLÉMATIQUE DE LA MOBILITÉ  
DANS LES CENTRES-VILLES**

**JOURNÉE CHANTIERS OUVERTS**  
315.000 visiteurs  
pour la 18<sup>e</sup> édition

**POLITIQUE**  
Interview avec le Vice-premier  
ministre Jan Jambon

**FORMATION EN ALTERNANCE**  
Visite de la ministre Valérie Glatigny  
chez Nonet





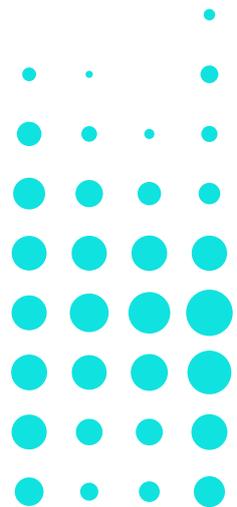
# La FIEC : un acteur clé pour défendre la construction en Europe

La FIEC (Fédération européenne de l'industrie de la construction) représente les intérêts des entreprises de toutes tailles du secteur auprès des institutions européennes. Elle regroupe 32 fédérations membres issues de 27 pays européens, dont 24 États membres de l'UE, ainsi que la Norvège, la Suisse et l'Ukraine. Son rôle est crucial pour défendre les enjeux du secteur et accompagner les entreprises face aux évolutions réglementaires européennes, desquelles dépendent, à environ 75% directement ou indirectement, celles nationales.

Ces dernières années, les politiques européennes ont pris une importance croissante pour le secteur de la construction. La précédente législature a été largement façonnée par le Green Deal, visant à faire de l'Europe le pre-

mier continent neutre en carbone d'ici 2050. Cette ambition a eu un impact considérable sur les entreprises du secteur, avec plusieurs réformes majeures.

Citons-en trois principales. La première est l'obligation de publier des rapports de durabilité, imposant aux entreprises une



transparence accrue sur leur impact environnemental. La seconde est la révision du règlement sur les produits de construction, incluant l'introduction d'une base de données numérique recensant les spécifications techniques et environnementales des matériaux. Et la troisième est la refonte de la directive sur la performance énergétique des bâtiments (EPBD), visant à accélérer la rénovation du parc immobilier européen pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

### Nouvelle législature : compétitivité

Jusqu'en 2029, la priorité de l'Union européenne sera de renforcer la compétitivité des entreprises européennes face à des concurrents aux pratiques parfois agressives,

« Ensemble, nous défendons avec force les intérêts des entreprises du secteur auprès des décideurs européens. Ensemble, notre voix est plus forte. »

comme la Chine et les États-Unis. L'Europe devra adapter sa politique industrielle pour éviter de perdre du terrain. La compétitivité sera donc le fil rouge de cette nouvelle législature. Parmi les initiatives clés pour le secteur de la construction et de l'installation figurent : un allègement de la charge administrative, notamment via la révision des directives sur les marchés publics, afin d'accélérer et de simplifier les procédures de passation des marchés et les initiatives "Omnibus", visant à rationaliser certaines législations, notamment celles liées à la publication d'informations en matière de durabilité et à la taxonomie verte, dont l'un des principaux objectifs est d'améliorer l'accès à la finance verte.

### Durabilité

Si la compétitivité est un enjeu central, la

durabilité reste une priorité pour la Commission européenne. Les cinq prochaines années verront l'émergence de nouvelles règles en matière d'économie circulaire, avec un focus sur le secteur de la construction et de la démolition. Une stratégie européenne pour la résilience à l'eau sera également mise en place, afin d'anticiper les défis liés aux ressources hydriques (sécheresses, inondations et pollution de l'eau).

### Logement abordable

Dans toute l'Union européenne, l'accès à un logement abordable et durable devient un enjeu critique. Face à cette crise, la Présidente de la Commission, Ursula von der Leyen, a nommé Dan Jørgensen, premier Commissaire européen en charge du logement. Sa mission peut se résumer en trois points : élaborer un plan européen pour le logement abordable et durable y compris une stratégie pour booster l'offre de construction résidentielle, mettre en place une plateforme pan-européenne d'investissements dédiée au logement et troisièmement, réviser les règles en matière d'aides d'État, afin de faciliter les investissements nationaux dans le logement social et abordable.

### Pénurie de main-d'œuvre

Ces priorités et objectifs n'ont de sens que si ils peuvent effectivement être mis en place. Malheureusement, aujourd'hui, nos entreprises sont confrontées à une pénurie de main-d'œuvre et à des lacunes de compétences. Il est donc indispensable de soutenir les investissements en formation et d'améliorer l'attractivité du secteur.

Même s'il s'agit de responsabilités principalement nationales, l'Union Européenne dispose de programmes et des financements dédiés, auxquels la FIEC participe activement.

Le relais des fédérations nationales est néanmoins indispensable pour leur mise en place.

### Partenaire incontournable

Dans ce contexte en pleine évolution, la FIEC est un partenaire incontournable pour Embuild. Ensemble, nous défendons avec force les intérêts des entreprises du secteur auprès des décideurs européens. Ensemble, notre voix est plus forte.